

Procès-verbal de la 142e assemblée ordinaire du conseil d'établissement du Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne qui s'est tenue le lundi 25 novembre 2019 à 18 h à la salle A-220.

Sont présents :	Mesdames	Marie-Bétie Collot Sonia De Benedictis Martine Jalbert Chantal Majeau
	Messieurs	Jean-François Carrière Robert Dussault Normand Fournelle Michel Girard Bernard Grandchamp Kevin Mpono Yves Mc Nicoll Mathieu Roger
Se sont excusés :	Madame	Marie-Josée Couture
	Messieurs	Jean-Claude Mondion Simon Paquin Jean-Claude Young
Invitée :	Madame	Hélène Gauvreau, agente d'administration chez INÉDI
Secrétaire de l'assemblée :	Madame	Patricia Lehoux, gestionnaire administrative, Direction du collège

#### **142.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée**

Monsieur Normand Fournelle, président de l'assemblée, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte.

#### **142.2 Adoption de l'ordre du jour**

CECT-191125-01 *Sur proposition de monsieur Robert Dussault, dûment appuyée par monsieur Michel Girard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :*

## PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 142.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 142.2 Adoption de l'ordre du jour (1)
- 142.3 Adoption du PV du 23 septembre 2019 (1)
- 142.4 Dépôt du rapport annuel 2018-2019 d'INÉDI (Invitée : Hélène Gauvreau) (1)
- 142.5 Adoption du rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) (Sonia De Benedictis) (1)
- 142.6 Dépôt du bilan 2018-2019 du plan de travail du comité sur la réussite (Robert Dussault) (1)
- 142.7 Dépôt du devis d'évaluation de la formation générale (Robert Dussault et Mathieu Roger) (1)
- 142.8 Adoption du calendrier de planification de gestion des programmes d'études de 2017 à 2029 (Yves Mc Nicoll) (1)
- 142.9 Avis sur la recommandation d'émission de diplômes (Chantal Majeau) (1)
- 142.10 Statistiques des admissions de l'hiver 2020 (Chantal Majeau) (2)
- 142.11 Documents :
- 142.12 Questions diverses
  - 142.12.1 Contribution du CRLT au PÉR (Programme d'étudiant réfugié)
  - 142.12.2 Information quant au dépôt des intentions du MÉES au comité national des programmes d'études professionnels et techniques concernant le domaine 1
  - 142.12.3 Modification du plan de travail de la commission des études
- 142.13 Levée de l'assemblée

*Adopté à l'unanimité*

### **142.3 Adoption du PV du 23 septembre 2019**

CECT-191125-02 *Sur proposition de monsieur Robert Dussault, dûment appuyée par monsieur Mathieu Roger, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 23 septembre 2019 tel que déposé.*

*Adopté à l'unanimité*

Monsieur Normand Fournelle, président de l'assemblée, félicite monsieur Yves Mc Nicoll, directeur du collège, quant à son discours lors de la cérémonie de remise de diplômes du 22 novembre dernier.

### **Suivis au procès-verbal**

M. Yves Mc Nicoll rappelle aux membres que la rencontre du conseil d'établissement du 23 septembre était une rencontre extraordinaire puisqu'en l'absence de quorum, le président de l'assemblée s'est prévalu d'une disposition à la réglementation qui stipule qu'en l'absence de quorum dans une assemblée ordinaire, le président peut convoquer une assemblée extraordinaire dont les membres présents constituent quorum.

Deux points à l'ordre du jour dont les dates butoirs devaient être respectées tels que la présentation du plan de travail 2019-2020 d'INÉDI et la recommandation d'émission de diplômes ont été traités. Le conseil d'administration a par la suite adopté dès le lendemain, le plan de travail d'INÉDI ainsi que la liste des étudiants à diplômer.

#### **142.4 Dépôt du rapport annuel 2018-2019 d'INÉDI**

Madame Hélène Gauvreau, agente d'administration chez INÉDI, présente le rapport annuel 2018-2019 d'INÉDI.

#### **142.5 Adoption du rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA)**

Madame Sonia de Benedictis, directrice adjointe du Service des programmes et du développement pédagogique, présente le rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).

Lors de sa création en 1998, le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne a utilisé la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages du Cégep régional de Lanaudière à Joliette pour ses deux secteurs d'enseignement, soit au secteur régulier et à celui de la formation continue. À l'automne 2004, une première politique locale est adoptée par les instances et est mise en application à partir de l'automne 2005<sup>1</sup>.

« Parallèlement, le Collège a adopté une politique spécifique pour le Service de la formation continue, cette dernière étant la même pour les trois collèges constituant le Cégep régional de Lanaudière. En 2005, les deux versions de la PIEA (celle pour le secteur régulier et celle pour la formation continue) ont reçu de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) la mention de « politique satisfaisante »<sup>2</sup>.

En 2007, une deuxième démarche d'évaluation globale a été effectuée par le Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne (CRLT). Cette démarche a permis de bonifier et d'actualiser la PIEA. Mentionnons que le secteur régulier ainsi que celui de la formation continue sont désormais soumis à la même PIEA.

L'élaboration et l'application des différentes versions de la PIEA se sont réalisées dans un contexte où le secteur régulier a connu une forte croissance de ses effectifs étudiants et enseignants. De 2002 à 2016, le nombre d'enseignants est passé de 25 à 140, tandis que la population étudiante est passée de 370 à 1780 étudiants. Quant au Service de la formation continue, pour les deux programmes relevant de la constituante de Terrebonne, le nombre d'enseignants en 2016 était de huit, tandis que la population étudiante se chiffrait à 60 étudiants.

En mars 2018 s'amorce ainsi la troisième évaluation globale de la PIEA. C'est dans ce contexte que le présent rapport est rédigé par le comité d'évaluation et de révision de la PIEA.

**Attendu** l'article 9.3 de la PIEA qui prévoit que la politique soit révisée tous les cinq ans ;

**Attendu** le plan de travail 2019-2020 de la commission des études qui prévoit la réalisation du rapport d'évaluation de l'application la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages 2019 ;

**Attendu** l'avis favorable du sous-comité de la commission des études du 8 octobre 2019 ;

**Attendu** l'approbation du comité de direction du collège le 11 novembre 2019;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études du 20 novembre 2019 (CE-CCT-191120-03).

Une motion de félicitations est soumise aux membres du comité ayant travaillé à la PIEA.

CECT-191125-03 *Sur proposition de monsieur Robert Dussault, dûment appuyée par monsieur Mathieu Roger, il est résolu de féliciter le comité ayant travaillé sur le rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA).*

*Adopté à l'unanimité*

CECT-191125-04 *Sur proposition de madame Martine Jalbert, dûment appuyée par madame Marie-Bétié Collot, il est résolu d'adopter le rapport d'évaluation de l'application de la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages 2019.*

*Adopté à l'unanimité*

#### **142.6 Dépôt du bilan 2018-2019 du plan de travail du comité sur la réussite**

Monsieur Robert Dussault, conseiller pédagogique, présente le bilan 2018-2019 du plan de travail du comité sur la réussite.

#### **142.7 Dépôt du devis d'évaluation de la formation générale**

Messieurs Robert Dussault, conseiller pédagogique et Mathieu Roger, enseignant, présentent le devis d'évaluation de la formation générale.

#### **142.8 Adoption du calendrier de planification de gestion des programmes d'études de 2017 à 2029**

Monsieur Yves Mc Nicoll, directeur du collège, présente le calendrier de planification de gestion des programmes d'études de 2017 à 2029.

Le calendrier de planification annuelle de gestion des programmes d'études doit être présenté chaque année par le Service des programmes et du développement pédagogique à la commission des études pour avis et au conseil d'établissement pour adoption.

La politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes d'études (PIGEP) du collège stipule entre autres que :

« Le calendrier de planification annuelle de gestion des programmes d'études doit tenir compte des ressources disponibles (enseignantes, professionnelles et de soutien) ainsi que des conjonctures qui pourraient justifier de devancer ou repousser certains travaux. »

À la suite d'une rencontre du comité des relations de travail du personnel enseignant (CRT-enseignants) et des discussions ayant mené à une entente sur le projet d'allocation des ressources

pour 2019-2020, nous avons révisé le calendrier pour tenir compte de la disponibilité des ressources et des nouvelles informations concernant les devis ministériels pour les programmes Sciences humaines, Sciences de la nature et Technologie de l'électronique industrielle.

La Direction de la formation continue a également mis à jour le calendrier en lien avec les programmes offerts au CRLT. Considérant qu'un projet d'harmonisation est actuellement en développement, la Formation continue révisera ce calendrier à la lumière des conclusions de ce projet.

**Attendu** la recommandation favorable de la Direction du collège constituant de Terrebonne;

**Attendu** l'avis favorable de la commission des études du 8 mai 2019 (CE-CCT-190508-07).

CECT-191125-05 *Sur proposition de madame Marie-Bétie Collot, dûment appuyée par monsieur Michel Girard, il est résolu d'adopter le calendrier annuel de planification des phases de gestion des programmes d'études du secteur régulier et de la formation continue du collège constituant de Terrebonne pour l'année 2019-2020.*

*Adopté à l'unanimité*

#### **142.9 Avis sur la recommandation d'émission de diplômes**

Madame Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente l'avis sur la recommandation de diplômes.

##### **Projet de résolution #1**

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

CECT-191125-06 *Sur proposition de monsieur Mathieu Roger, dûment appuyée par madame Marie-Bétie Collot, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste suivante :*

➤ TB2019091301

*Adopté à l'unanimité*

#### **142.10 Statistiques des admissions de l'hiver 2020**

Madame Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, présente les statistiques d'admission de l'hiver 2020.

Le Cégep à Terrebonne a reçu 219 demande et admis 197 étudiants.  
Le tour 2 se termine le 26 novembre.

## 142.11 Documents :

Il n'y a pas de documents déposés.

## 142.12 Questions diverses

### 142.12.1 Contribution du CRLT au Programme d'étudiant réfugié (PÉR)

Lors d'un précédent conseil d'établissement, le PÉR avait été présenté et un avis favorable avait été formulé. Le CRLT doit s'engager financièrement et s'est montré garant d'un montant de 2 000\$ en plus des frais d'admission de 175\$ par session.

La campagne de financement va très bien et est actuellement rendue à 22 000\$ d'accumulés depuis le début de la session de l'automne 2019.

La demande d'intention a été déposée à l'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC) le 1<sup>er</sup> novembre dernier et nous sommes en attente de la réponse qui devrait être reçue d'ici le début de septembre 2020. L'EUMC a octroyé un montant de 5 000\$ pour le projet.

### 142.12.2 Information quant au dépôt des intentions du MÉES au comité national des programmes d'études professionnels et techniques concernant le domaine 1

Le comité national reçoit les recommandations du ministère. Il est apparu aux yeux des enseignants que le travail avait été bâclé et que peu de milieux de travail avaient été consultés. Très peu d'enseignants et assurément aucun étudiant diplômé n'avaient été consultés en lien avec les intentions de regrouper dans un seul et même programme, trois programmes de Techniques administratives dont : *Comptabilité et gestion, Gestion de commerce et Technique de bureautique*.

Une proposition a été appuyée en commission des études et envoyée au ministère en mentionnant qu'il serait sage de revoir le délai et de consulter plus largement.

### 142.12.3 Modification du plan de travail de la CÉ

Lors de la dernière commission des études nous avons modifié le plan de travail car nous allons travailler sur une ou deux demandes de programmes supplémentaires. En plus de *Techniques de génie mécanique* et de l'augmentation du devis scolaire, nous aimerions profiter du momentum afin d'ajouter un ou deux programmes dans le domaine de la santé.

Vu la forte croissance de la population de Lanaudière et le vieillissement de la population, il faut proposer à nos étudiants des formations qualifiantes. Nous reviendrons demander un avis au conseil d'établissement d'ici le 30 juin 2020.

**142.13 Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Mathieu Roger de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 20h02.

---

Président

---

Secrétaire de l'assemblée